



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 25 juillet 2024

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : sincères remerciements.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°97 D

A l'attention de monsieur Michaël MAIRE
Adjoint au Maire du 3e Adt

Monsieur,

Je vous écris car je veux sincèrement vous remercier d'avoir répondu favorablement à la demande de mon Association, à savoir faire déplacer le gigantesque pot de fleurs situé devant les Halles Paul Bocuse, précisément devant le 102 cours Lafayette.

Ce pot de fleurs mettait quelque peu en danger les piétons puisque les automobilistes ne les voyaient pas quand ils s'engageaient pour traverser la chaussée du cours Lafayette. Avec ce pot de fleurs enlevé, les piétons seront mieux vus et verront aussi mieux la chaussée en amont : → photos page 2.

De plus, nous apprenons qu'en lieu et place du pot de fleur récemment enlevé, un banc sera installé prochainement, à la fois pour empêcher le stationnement abusif mais aussi pour renforcer le confort des piétons en leur offrant un espace de repos.

Bravo à vous.

Je tiens aussi à remercier sincèrement madame Fanny BERGOGNON pour le suivi constant de ce dossier et sa transmission rigoureuse des informations envers mon Association.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- Mme Fanny BERGOGNON – Mairie 3e Adt
- Le Progrès-Quartiers

AVANT / APRÈS

